



MAIRIE

DE

**BUSSAC-SUR-CHARENTE**

17100

# FLASH INFO

Le 12 mai 2020

## CONSIGNES DE DÉCONFINEMENT

A partir de cette semaine, l'activité des uns et des autres retrouvera une certaine importance avec davantage de contacts et des risques de diffusion du corona virus.

Pour se protéger et protéger les autres, continuer à pratiquer les gestes barrière, respecter la distanciation physique et porter le masque dans les lieux publics sont la meilleure des préventions

## DISTRIBUTION DE MASQUES LE SAMEDI 16 MAI

La commune distribuera gratuitement deux masques à chaque administré (né jusqu'en 2010 inclus), selon l'organisation suivante :

- Soit un accueil « Drive » devant l'atelier communal où les masques vous seront remis par un élu par la fenêtre côté conducteur de votre véhicule. Vous devrez impérativement arriver par le chemin du cimetière ou par celui de la Favaudière (et repartir vers la départementale)
- Soit vous venez à pied, et les masques vous seront remis au niveau de la bibliothèque. Vous devrez arriver par le trottoir devant l'école et repartir en traversant vers la mairie.

Munissez-vous sans faute d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille si il y a des enfants nés à partir de 2010;

Merci de respecter les horaires de distribution suivants, en fonction de la 1ère lettre de votre nom de famille.

De A à C : de 9 h à 10 h 30

De D à H : de 10 h 30 à 12 h

De I à P : de 14 h à 15 h 30

De P à Z : de 15 h 30 à 17 h

Si vous souhaitez récupérer les masques pour d'autres administrés (qui ne pourraient se déplacer à l'heure voulue), vous devrez vous munir des mêmes documents les concernant. Récupération limitée à 2 autres foyers.

Des sacs jaunes seront également sur place à votre disposition.

Si vous ou votre conjoint avez plus de 75 ans, ou si vous figurez dans notre fichier de personnes vulnérables, vous n'aurez pas à vous déplacer, les masques seront directement déposés dans votre boîte aux lettres entre jeudi et samedi.

Nous vous engageons à lire absolument la notice d'utilisation des masques qui sera jointe et à respecter les règles données par les professionnels qui les ont réalisés.

## RÉOUVERTURE DE L'ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera à nouveau ouvert au public à compter du lundi 18 mai aux jours et horaires habituels.

Merci de respecter les gestes barrière : une seule personne avec la secrétaire d'accueil, une seule personne en salle d'attente.

139, route du Val-de-Charente - 17100 BUSSAC-SUR-CHARENTE

Tél. 05 46 93 11 11 - Fax 05 46 93 92 32

E-mail : [mairie@bussac-sur-charente.com](mailto:mairie@bussac-sur-charente.com)

## RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les livres de la bibliothèque seront de nouveau accessibles aux Bussacais, mais pas l'accès physique à la bibliothèque. La liste des livres disponibles est consultable sur le site internet de la commune, ou, si vous n'y avez pas accès, les bénévoles vous guideront par téléphone.

L'inscription, désormais gratuite, est obligatoire. Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) vous devez le faire soit par téléphone ou via la fiche d'inscription sur notre site à adresser par mail.

Vous devrez réserver vos livres :

- soit par mail : [biblibussac@yahoo.fr](mailto:bibliussac@yahoo.fr), avec un horaire précis de récupération,
- soit par téléphone au 05 46 97 18 14

➤ à partir du vendredi 15 mai, chaque mercredi et vendredi de 16h à 18h30

Ils vous seront remis durant ces mêmes créneaux horaires dans des poches à votre nom qui seront déposées devant la porte par les bénévoles lors de votre venue.

La récupération des livres se fera de la même façon, et ils seront ensuite laissés de côté 1 semaine (recommandation de la bibliothèque départementale = 3 jours) et désinfectés avant d'être remis en rayon.

## INFO FOYER RURAL

Le Foyer Rural demande à ses adhérents de ne pas se réunir dans les locaux jusqu'aux prochaines consignes de la présidente. Merci de les respecter.

## CONSIGNES SPÉCIFIQUES POUR LES DECHETS SANITAIRES

Pour des raisons sanitaires, il est demandé que les mouchoirs, masques et gants usagés soient jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans la poubelle pour ordures ménagères. Interdiction de les jeter avec les déchets recyclables des sacs jaunes.

## PRÉSENCE D'UN CAMION DE VENTE DE PRODUITS SURGELÉS

Les vendredis 15 mai et 5 juin, de 14h à 19h, un camion de vente de produits surgelés Biofrost stationnera sur le parking du centre bourg. Si l'entreprise trouve une clientèle auprès des Bussacais, elle maintiendra ses venues, dans le cas contraire elle ne reviendra pas.

## PIEGEAGE DES FRELONS ASIATIQUES

Ils sont nombreux en ce moment, n'hésitez pas à recourir à vos pièges pour le bienfait de nos abeilles. Toutes les infos sur le site de la commune.

## RÉOUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries Saintaises sont rouvertes avec des plages horaires élargies de 9h à 19h (sans interruption) du lundi au samedi. Suite à une forte demande, nous vous conseillons de patienter encore pour éviter l'affluence, car 3 véhicules à la fois seulement sont acceptés.

## JARDIN DES EPERCHES

Le jardin communal sera à nouveau accessible mais l'accès aux jeux n'est pas encore autorisé.

Le Maire,  
Christophe Durthe



Merci de continuer à respecter les gestes barrière